

CHAMPIONNAT DE FRANCE
NATIONAL U18
SAISON 2020-2021



1- PRINCIPES GENERAUX

a) Fonctionnement général

Le championnat de France NATIONAL U18 s'organise en trois phases :

- **Une phase de brassages**, organisée en septembre 2020 par les Ligues Régionales
- **Une phase qualificative**, gérée par la F.F.R, regroupant 96 équipes, lesquelles sont soit directement qualifiées pour la phase qualificative, soit reversées à l'issue des brassages ELITE-CRABOS, soit qualifiées à l'issue de la phase de brassages NATIONAL U18, selon les critères définis ci-après :
- **Une phase finale**, dont le vainqueur est sacré champion de France NATIONAL U18.

b) Les 68 équipes qualifiées directement

Les équipes qualifiées directement pour la phase qualificative correspondent aux 68 équipes de National U18 de la saison 2019-2020, qui ont accepté de s'y maintenir et qui ne participent pas aux Brassages Elite Crabos.

Liste des 68 équipes qualifiées directement (*)

Clubs engagés – National U18		Ligues Régionales
1	A S PONT LONG (4296V)	NA
2	A S TOURNEFEUILLE (5868D)	OCC
3	ANGLET OLYMPIQUE (4474N)	NA
4	ASV LAVAU (5329T)	OCC
5	AVENIR CASTANEEN (5299K)	OCC
6	AVENIR SPORTIF DE BEDARRIDES CHATEAUNEUF DU PAPE (5228H)	PACA
7	BOUCAU TARNOS STADE (4480V)	NA
8	C A CASTELSARRASINOIS (5302N)	OCC
9	C A LORMONT HAUTS DE GARONNE (4450M)	OCC
10	C A PERIGOURDIN (5201D)	NA
11	C S VIENNE RUGBY (5068J)	AURA
12	CAHORS RUGBY ST CADURCIEN (5293D)	OCC
13	C'CHARTRES RUGBY (5129A)	CE
14	CERCLE AMICAL LANNEMEZANAIS (4153P)	OCC
15	CLUB OL CREUSOT BOURGOGNE (4320W)	BGF
16	F C TOURNON TAIN (4080K)	AURA
17	F C VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (5407C)	OCC
18	GRENADE SPORTS (5318F)	OCC
19	LE STADE NANTAIS (7276D)	PDL
20	NANCY SEICHAMPS RUGBY (4128M)	GE
21	R C AUBENAS VALS (4008G)	AURA



22	R C BON ENCONTRE BOE (5517X)	NA
23	R C CHATEAURENARD (5237T)	PACA
24	R C METZ MOSELLE (4104L)	GE
25	R C ORLEANS (5143R)	CE
26	R C PARIS 15 (4727N)	IDF
27	R C VERSAILLES (4778U)	IDF
28	R OL GRASSE (4957N)	PACA
29	RAS GRAND MONTPELLIER _ U18 (20192020110125RST)	OCC
30	RAS GRAND POITIERS U18 N (20192020100010RST)	NA
31	RAS INTER CLUBS DU NARBONNAIS _ U18 (20192020110134RST)	OCC
32	RAS MORBIHAN (ex RC VANNETAIS)	BR
33	RAS RILLIEUX LOU (20192020010001RST)	AURA
34	RAS XV DE L'ATLANTIQUE PUILBOREAU U18 N (20192020100058RST)	BR
35	RC CLERMONT COURNON D AUVERGNE (5603R)	AURA
36	RENNES ETUDIANTS CLUB (4365V)	BR
37	RST ANTONY METRO 92 / RC MASSY ESSONNE M18 NAT (20192020080034RST)	IDF
38	RST VILLEFRANCHE / ARCOL U 18 National (20192020010047RST)	AURA
39	RUGBY CLUB BASSIN D ARCACHON (4470J)	NA
40	RUGBY CLUB DRAGUIGNAN (4952H)	PACA
41	RUGBY CLUB HYERES CARQUEIRANNE LA CRAU (4948D)	PACA
42	RUGBY CLUB LA VALETTE LE REVEST LA GARDE LE PRADET (4993C)	PACA
43	RUGBY CLUB NIMOIS (5257P)	OCC
44	RUGBY CLUB RIOMOIS (4235D)	AURA
45	S C ALBI (5279N)	OCC
46	S C U F (4686U)	IDF
47	S O MILLAVOIS (4837H)	OCC
48	SAINT NAZAIRE OVALIE (7685E)	PDL
49	SOR AGOUT XV (5500D)	OCC
50	SPORTING CLUB APPAMEEN (5347M)	OCC
51	ST MEDARD EN JALLES R C (4467F)	NA
52	STADE LANGONNAIS (4447J)	NA
53	STADE NIORTAIS (4385S)	NA
54	STRASBOURG ALSACE RUGBY (7788M)	GE
55	US BRESSANE (5006S)	AURA
56	U S CARCASSONNAISE (4810D)	OCC
57	U S DAX RUGBY (4484Z)	NA
58	U S DEUX PONTS (4053F)	NA
59	U S L ISLOISE RUGBY (4150L)	AURA
60	U S MEYZIEU (5034X)	AURA
61	U S MOUGUERRE (4499R)	NA
62	U S O MASSIF CENTRAL (5951U)	IDF



63	U S SALLES (4462A)	NA
64	U S SEYNOISE (4979M)	PACA
65	U S ST SULPICIENNE (5370M)	OCC
66	U S TOURS (5155D)	CE
67	US BERGERACOISE VALLEE DORDOGNE (5163M)	NA
68	USEP GER SERON BEDEIL (4259E)	NA

*Clubs classés par ordre alphabétique

2- PARTICIPANTS

Le championnat de France NATIONAL U18 est ouvert aux équipes dont les licenciés sont âgés de moins de 18 ans, à savoir les joueurs nés en 2002 (entre le 01/09 et le 31/12), 2003 et 2004.

IMPORTANT : Les joueurs nés entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2002 ne peuvent évoluer dans la compétition U18 NATIONAL que jusqu'à la date anniversaire (non incluse) de leurs 18 ans.

Exception : Pour la saison 2020-2021, chaque club peut inscrire sur la feuille de match un maximum de 3 joueurs nés entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2002 et qui ont déjà atteint leur majorité. Cette exception s'applique dès la phase de brassages.

Ces joueurs devront obligatoirement être inscrits sur la liste de 35 + 5 joueurs de l'équipe concernée pour participer valablement à la phase qualificative du championnat National U18.

Qualifications particulières : conformément à l'article 235-3 des règlements généraux de la FFR, chaque équipe aura un nombre maximum autorisé de joueurs pour participer à cette compétition. Ce nombre s'élève à 35 joueurs pour la saison 2020-2021.

Ne sont pas compris dans le nombre indiqué les 5 joueurs au maximum par classe d'âge pour lesquels le club concerné est une seconde association au sens de l'article 223 des RG FFR.

IMPORTANT : La saisie des joueurs autorisés à évoluer dans la compétition sur Ovale 2.0 est de la responsabilité des associations. En application de l'article 235-3 des règlements généraux de la FFR, la carte de qualification du joueur doit mentionner la(les) compétition(s) dans laquelle il est autorisé à évoluer. Il appartient ainsi aux associations de veiller à la bonne saisie des joueurs et à l'édition de leur carte de qualification pour le jour de la rencontre où le joueur est appelé à disputer.

Cette mesure relative aux qualifications particulières s'applique à compter de la 1^{ère} journée de la phase qualificative de la compétition, soit à compter du 17 octobre 2020.

Un tutoriel spécifique relatif au processus de saisie des joueurs autorisés à évoluer dans une compétition sera communiqué aux associations avant le 04 octobre 2020.



3- PHASE DE BRASSAGE

a) Equipes participantes

Participent à cette phase de brassages saison 2020-2021 les équipes ayant candidaté auprès de leur Ligue Régionale et dont la candidature a été retenue par cette dernière.

Les brassages National U18 sont organisés par les Ligues Régionales qui transmettrons leur(s) qualifié(s) pour la phase qualificative de National U18 – Saison 2020-2021 à la F.F.R **le 05 octobre 2020 au plus tard à 12H.**

→ Rappel du tableau du nombre de qualifiés par Ligue en annexe I du présent document.

b) Organisation générale

Principe d'organisation :

Pour la saison 2020-2021, les brassages NATIONAL U18 sont organisés par les Ligues Régionales pendant le mois de septembre.

Rappel : Pour la saison 2020-2021, chaque club peut inscrire sur la feuille de match un maximum de 3 joueurs nés entre le 1er septembre et le 31 décembre 2002 et qui ont déjà atteint leur majorité. Cette règle s'applique dès la phase de brassages.

Pour rappel, deux équipes d'un même club ne peuvent pas évoluer dans la même compétition.

4- PHASE QUALIFICATIVE

Pour la saison 2020-2021, les 96 équipes qualifiées pour disputer la phase qualificative de NATIONAL U18 sont réparties en 12 poules de 8 équipes, établies selon 1 critère d'optimisation géographique.

CALENDRIER PHASE QUALIFICATIVE

NATIONAL U18			
A1	17/10/2020	R1	16/01/2021
A2	24/10/2020	R2	23/01/2021
A3	31/10/2020	R3	06/02/2021
A4	14/11/2020	R4	13/02/2021
A5	21/11/2020	R5	06/03/2021
A6	28/11/2020	R6	13/03/2021
A7	12/12/2020	R7	10/04/2021



Dates de repli	
REPLI 1	19/12/2020
REPLI 2	20/02/2021
REPLI 3	03/04/2021

*En application de l'article 313.5

COMPOSITION DES POULES

La composition des poules du championnat de France National U18 sera connue à l'issue des phases de brassages National U18 et Elite Crabos qui se déroulent en septembre 2020.

Les rencontres de la phase qualificative seront programmées par défaut le samedi à 16h00. Cette règle pourra être modifiée sur la demande et accord des équipes en présence, et après validation de la Commission des Epreuves Fédérales.

Pour rappel, deux équipes d'un même club ne peuvent pas évoluer dans la même compétition.

5- PHASE FINALE

Les oppositions de la phase finale du championnat de France NATIONAL U18 débutent par des barrages puis par des 1/16èmes de finale.

A l'issue de la phase qualificative, un classement national interpoules sera établi selon l'article 340-1 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Les équipes classées de la place 1 à 24 sont qualifiées en 1/16^{ème} de finale, tandis que les équipes classées de place 25 à 40 passent par une phase de barrage.

Les oppositions sont organisées selon les tableaux présents ci-dessous.

CALENDRIER PHASE FINALE

NATIONAL U18	
BARRAGES	25/04/2021
1/16 ^{ème} de FINALE	02/05/2021
1/8 ^{ème} de FINALE	09/05/2021
1/4 de FINALE	23/05/2021
1/2 FINALES	30/05/2021
FINALE	06/06/2021



➤ EQUIPES DIRECTEMENT QUALIFIEES

Les équipes classées aux deux premières places de chaque poule sont qualifiées directement pour les 1/16^{ème} de finale (les 24 équipes classées de la 1^{ère} à la 24^{ème} place du classement national interpoules).

➤ BARRAGES

Les équipes classées de la 25^{ème} à la 40^{ème} place du classement national interpoules (les 12 équipes classées 3^{èmes} de leur poule et les 4 meilleures équipes parmi les équipes classées 4^{èmes} de leur poule) participent aux barrages du championnat de France.

Les 8 rencontres de barrages se déroulent sur terrain neutre.

Les oppositions des barrages seront établies comme suit : 25^{ème} contre 40^{ème}, 26^{ème} contre 39^{ème}, etc. Les oppositions des barrages suivent théoriquement la logique sportive du tableau ci-dessous, mais peuvent être adaptées afin de respecter des critères géographiques, et éviter que deux équipes d'une même poule ne se rencontrent.

Barrages – 25 avril 2021	
Barrage A	25 ^e contre 40 ^e
Barrage B	26 ^e contre 39 ^e
Barrage C	27 ^e contre 38 ^e
Barrage D	28 ^e contre 37 ^e
Barrage E	29 ^e contre 36 ^e
Barrage F	30 ^e contre 35 ^e
Barrage G	31 ^e contre 34 ^e
Barrage H	32 ^e contre 33 ^e

Les 8 équipes vainqueurs des rencontres de barrages sont qualifiées pour les 1/16^{ème} de finale de NATIONAL U18.

Les oppositions des barrages suivent théoriquement la logique sportive du tableau ci-dessus, mais peuvent être adaptées afin de respecter des critères géographiques, et éviter que deux équipes d'une même poule ne se rencontrent.

➤ A PARTIR DES 1/16^{ème} DE FINALE

A l'issue des barrages, un nouveau classement interpoules est établi de la 1^{ère} à la 32^{ème} place avec les 24 équipes directement qualifiées et les 8 équipes issues des barrages.

Les oppositions se déroulent sur un seul match sur terrain neutre.



FFR

OPPOSITIONS PHASE FINALE

1/16^{ème} de Finale - 2 mai 2021		
MATCH 1	N°1 contre N°32	Observations : Les oppositions des 1/16 ^{èmes} peuvent être adaptées afin d'éviter que deux équipes d'une même poule ne se rencontrent, et afin de respecter un critère géographique. Les oppositions de ce tour assurent la cohérence géographique générale de la phase finale.
MATCH 2	N° 2 contre N°31	
MATCH 3	N°3 contre N°30	
MATCH 4	N°4 contre N°29	
MATCH 5	N°5 contre N°28	
MATCH 6	N°6 contre N°27	
MATCH 7	N°7 contre N°26	
MATCH 8	N°8 contre N°25	
MATCH 9	N°9 contre N°24	
MATCH 10	N°10 contre N°23	
MATCH 11	N°11 contre N°22	
MATCH 12	N°12 contre N°21	
MATCH 13	N°13 contre N°20	
MATCH 14	N°14 contre N°19	
MATCH 15	N°15 contre N°18	
MATCH 16	N°16 contre N°17	

1/8^{ème} de Finale - 9 mai 2021		
MATCH 17	VAINQUEUR DU MATCH 1	VAINQUEUR DU MATCH 16
MATCH 18	VAINQUEUR DU MATCH 2	VAINQUEUR DU MATCH 15
MATCH 19	VAINQUEUR DU MATCH 3	VAINQUEUR DU MATCH 14
MATCH 20	VAINQUEUR DU MATCH 4	VAINQUEUR DU MATCH 13
MATCH 21	VAINQUEUR DU MATCH 5	VAINQUEUR DU MATCH 12
MATCH 22	VAINQUEUR DU MATCH 6	VAINQUEUR DU MATCH 11
MATCH 23	VAINQUEUR DU MATCH 7	VAINQUEUR DU MATCH 10
MATCH 24	VAINQUEUR DU MATCH 8	VAINQUEUR DU MATCH 9

1/4 de Finale - 23 mai 2021		
MATCH 25	VAINQUEUR DU MATCH 17	VAINQUEUR DU MATCH 24
MATCH 26	VAINQUEUR DU MATCH 18	VAINQUEUR DU MATCH 23
MATCH 27	VAINQUEUR DU MATCH 19	VAINQUEUR DU MATCH 22
MATCH 28	VAINQUEUR DU MATCH 20	VAINQUEUR DU MATCH 21

1/2 Finales - 30 mai 2021		
MATCH 29	VAINQUEUR DU MATCH 25	VAINQUEUR DU MATCH 28
MATCH 30	VAINQUEUR DU MATCH 26	VAINQUEUR DU MATCH 27

Finale - 06 juin 2021		
MATCH 31	VAINQUEUR DU MATCH 29	VAINQUEUR DU MATCH 30



6- AFFECTATIONS POUR LA SAISON 2021-2022

Pour rappel, deux équipes d'un même club ne peuvent pas évoluer dans la même compétition.

➤ EQUIPES QUALIFIEES POUR PARTICIPER AUX BRASSAGES ELITE-CRABOS 2020-2021

Les équipes ayant participé aux 1/4 de finale du championnat de France NATIONAL U18 lors de la saison 2020-2021 sont automatiquement qualifiées pour disputer les brassages d'ELITE-CRABOS. En cas de défection d'une association devant participer aux brassages, cette dernière sera remplacée par la meilleure équipe parmi les 1/8e de finalistes perdants, et ainsi de suite.

➤ EQUIPES DIRECTEMENT QUALIFIEES POUR LA PHASE QUALIFICATIVE 2020-2021

Les équipes classées aux 6 premières places de leur poule à l'issue de la phase qualificative du championnat 2020-2021 (moins les 8 équipes 1/4 de finaliste de NATIONAL U18 qui participent aux Brassages Elite Crabos) sont qualifiées directement pour la phase qualificative du Championnat de France NATIONAL U18 pour la saison 2021-2022.

A ces équipes s'ajoutent les 8 équipes qui seront reversées en NATIONAL U18 à l'issue des brassages ELITE-CRABOS 2021-2022.

➤ PARTICIPATION AUX BRASSAGES

Les 24 équipes classées aux 7^{ème} et 8^{ème} places de leur poule à l'issue de la phase qualificative du championnat 2020-2021 participent aux brassages NATIONAL U18 pour la saison 2021-2022. Ces brassages seront organisés par les Ligues Régionales concernées. Les 8 clubs en question affronteront les meilleurs clubs de Régional U19 sélectionnés par les Ligues.



Annexe I

QUALIFIES ISSUS DES BRASSAGES NATIONAL U18	
LIGUE	NOMBRE DE QUALIFIES
AUVERGNE RHONE ALPES	2
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1
GRAND EST	1
GRAND OUEST	1
HAUTS DE FRANCE	1
ILE DE FRANCE	3
NOUVELLE AQUITAINE	3
OCCITANIE	3
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	1